

Hauts-de-France, Somme
Amiens
Ville Basse
île Saint-Germain

Anciens moulins de l'île Saint-Germain (détruit)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80003772

Date de l'enquête initiale : 2006

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine industriel

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : moulin

Parties constituantes non étudiées : cour

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Réseau hydrographique : bras de l' Eauette

Références cadastrales :

Historique

L'édifice est connu par un plan de 1768 (fig. 1) ; il apparaît sur le cadastre de 1813.

Les sources conservées aux archives départementales (série G) indiquent qu'une délibération des notables d'Amiens, du 9 mars 1768, autorise la construction d'un nouveau moulin à foulon sur la Somme, à l'île des Pestiférés. Le subdélégué Ducastel demande au chapitre de la cathédrale, propriétaire ou seigneur de la rivière, s'il n'y voit pas d'opposition.

Dans la série C figure un extrait du registre aux délibérations des assemblées de notables de l'hôtel-de-Ville d'Amiens, du 9 mars 1768, se prononçant positivement "attendu que l'unique moulin à foulon qui existe dans ladite ville est insuffisant, arrêtant à l'unanimité qu'il en serait construit un second aux frais de la ville dans un terrain vague appelé l'Ile des Pestiférés". Une requête est adressée au conseil d'État par les maire et échevins d'Amiens, demandant l'autorisation d'établir ledit moulin.

L'Intendant approuve en principe le projet de la ville, mais demande des informations sur l'importance de la dépense et veut savoir si le projet ne rencontre "aucune contradiction ou opposition de la part d'aucuns prétendant droit à l'usage de la rivière" Paris, 2 mai 1768.

Le chapitre d'Amiens s'oppose à la construction dudit moulin (Mémoire pour la dame veuve Roussel, entrepreneur des moulins à reviquer appartenant à MM. du chapitre d'Amiens, servant de réponse à la requête de l'hôtel-de-Ville aux fins d'établir un nouveau moulin à reviquer (mai 1768). M. Ducastel adresse à l'Intendant le devis des ouvrages à faire pour la construction de deux moulins à l'Ile des Pestiférés (27 juillet 1768) ainsi qu'un plan (fig. 1), demandant que les inconvénients signalés par le chapitre soient attentivement examinés (9 août 1768).

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle

Dates : 1768 (daté par source)

Description

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

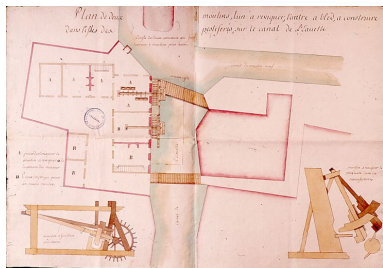
Documents d'archive

- AD Somme. Série C ; 1 C 288. **Industrie (1768).**
- AD Somme. Série G ; 4G 1331 **Seigneurie sur la Somme, de Camon à Montières (1768).**

Documents figurés

- **Plan de deux moulins à reviquer et à blé à construire dans l'île des Pestiférés, 1768** (AD Somme ; 1C CP 288/15).

Illustrations



Plan de deux moulins à reviquer
et à blé à construire dans l'île
des Pestiférés, 1768 (AD
Somme ; 1C CP 288/15).

Phot. Archives
départementales de la Somme
IVR22_20068010323NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Architecture artisanale et industrielle (IA80002365)

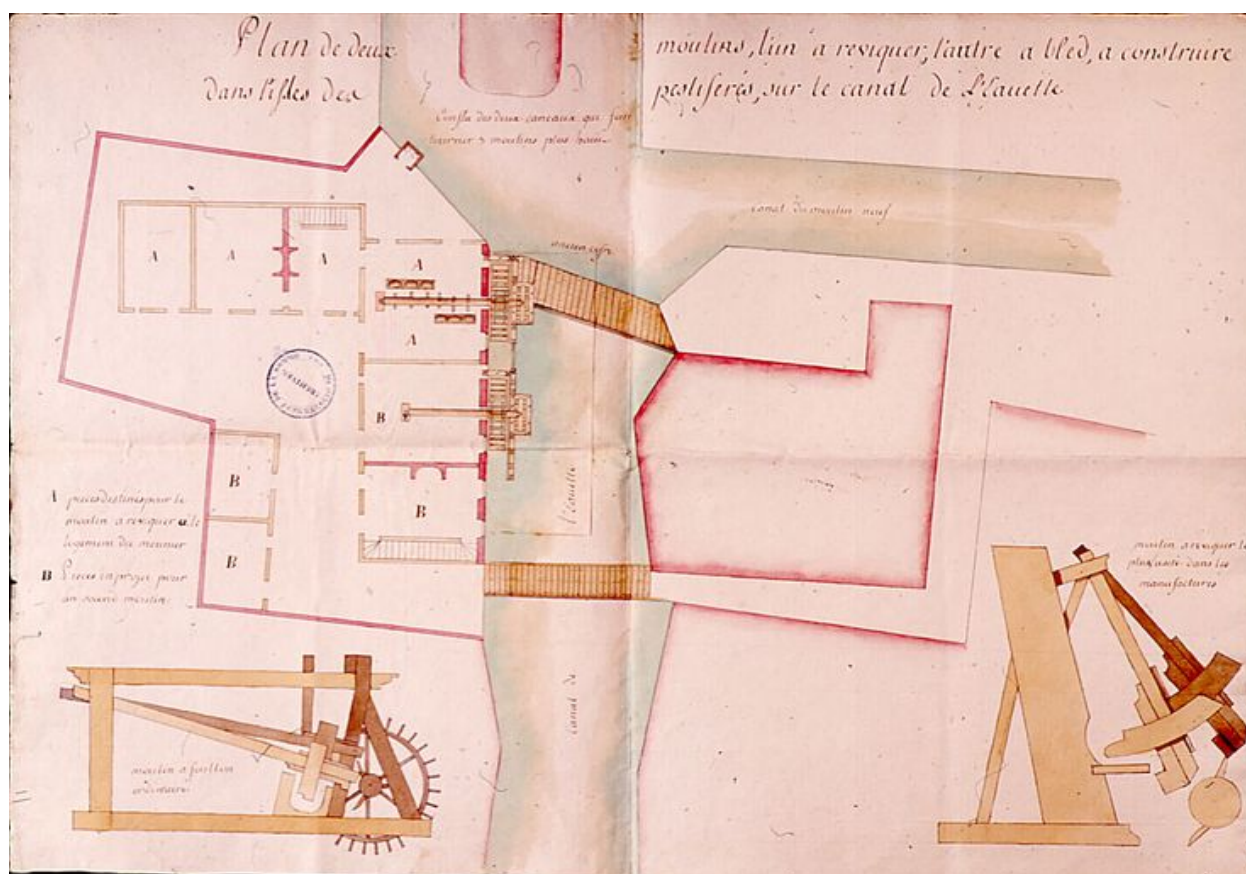
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ville basse (IA80002360) Hauts-de-France, Somme, Amiens

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Plan de deux moulins à reviquer et à blé à construire dans l'île des Pestiférés, 1768 (AD Somme ; 1C CP 288/15).

IVR22_20068010323NUCA

Auteur de l'illustration : Archives départementales de la Somme

(c) Département de la Somme - Archives départementales ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation